N° 326 du mercredi 4 janvier 2023 - lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-JOLIE

Un incendie criminel frappe le centre social Les Garennes

Faits divers page 10

Halle Sulzer : un début de déconstruction prévu pour « *l'été 2023* »

Dossier page 2

Une réunion publique sur le devenir de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Mantes-Université a eu lieu le 15 décembre dans la salle du conseil de l'hôtel de ville mantevillois. En plus de revenir sur les transformations attendues au niveau de la halle Sulzer, l'événement a également permis de confirmer le projet de création d'une école intercommunale que se partageront les élèves de Mantes-la-Ville et de Buchelay. Une autre devrait également être construite dans cette dernière commune.

Actu page 4

YVELINES

Budget du Département : « *Pas de sang ni de larme en 2023* »

ILE-DE-FRANCE
Loto du patrimoine : les candidatures encore ouvertes **Page 4**

YVELINES
#Team78 : la communauté d'influenceurs yvelinois reprend du service **Page 6**

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Le collège du Bois d'Aulne végétalisé **Page 7**

ACHERES
Après une course-poursuite folle, un homme a été arrêté par les tirs des policiers **Page 10**

FOOTBALL
National 2 : l'AS Poissy retient son souffle **Page 12**

TRIEL-SUR-SEINE
Les Comédiens de la Tour joueront *Les Bonhommes* de Françoise Dorin **Page 14**

MANTES-LA-JOLIE

Budget 2023 : les oppositions fustigent l'excès d'optimisme et le manque de priorités de la mairie

Actu page 8

Actu page 4

LES MUREAUX

La boussole, un nouveau dispositif pour aider les jeunes dans leurs recherches de formation ou d'emploi

Actu page 7

VALLEE DE SEINE

Les déchetteries regroupées en fonction de leur localité

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

▶ **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

G en Yvelines

MANTES-LA-VILLE

Halle Sulzer : un début de déconstruction prévu pour « *l'été 2023* »

Une réunion publique sur le devenir de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Mantes-Université a eu lieu le 15 décembre dans la salle du conseil de l'hôtel de ville mantevillois. En plus de revenir sur les transformations attendues au niveau de la halle Sulzer, l'événement a également permis de confirmer le projet de création d'une école intercommunale que se partageront les élèves de Mantes-la-Ville et de Buchelay. Une autre devrait également être construite dans cette dernière commune.

CELINE CRESPIN

La halle Sulzer connaît ses dernières heures en tant que telle. L'ancien bâtiment de 300 mètres de long, de 30 mètres de large et de 30 mètres de haut était dédié à l'assemblage de pompes et de moteurs de bateaux. Aujourd'hui à l'abandon, la friche industrielle est cependant sur le point de s'offrir une seconde vie dans le cadre du développement, lancé en 2006, de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Mantes-Université sur laquelle elle est située. Des projets de transformer la halle Sulzer en un centre commercial ou en pôle musical avaient été proposés mais, comme le relatait *La Gazette* en décembre 2020, ils ont été abandonnés. En tant que propriétaire des parcelles concernées par le développement de la ZAC Mantes-Université, l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa) avait effectivement déclaré, lors d'une conférence de presse du 7 décembre 2020, que la halle Sulzer serait finalement divisée en trois parties distinctes grâce à la création de deux voies passantes. Cette information a été confirmée lors d'une réunion publique organisée le 15 décembre dernier dans la salle du conseil de l'hôtel de ville mantevillois en présence de l'Epamsa.

La partie Est de la halle Sulzer accueillera donc un pôle universitaire permettant de réunir l'Institut universitaire de technologie (IUT) basé actuellement à Mantes-la-Jolie, le Centre de formation des apprentis (CFA) Supii Mécavenir et l'Institut des sciences et techniques des Yvelines (ISTY). La partie centrale sera dédiée à un jardin et la partie Ouest à un équipement culturel à rayonnement régional. Le 7 décembre 2020, le président LR du Département et président du conseil d'administration de l'Epamsa, Pierre Bédier, avait déclaré que le lieu ne devrait en tout cas pas être une salle de concerts mais plutôt un lieu « *tourné vers les arts plastiques et numériques* ». Une réflexion sur le devenir exact de ce futur équipement culturel est actuellement en cours.

Quoi qu'il en soit, la réorganisation de la friche industrielle va avoir des conséquences notables sur l'architecture de la halle Sulzer. Comme le prévoyait l'Epamsa en décembre 2020, les façades latérales et la toiture du bâtiment disparaîtront. « *Notre projet c'est de désosser la halle [Sulzer], de ne conserver que la structure métallique* », déclare, le 15 décembre 2022, Émilie Niepceron, cheffe de projet aménagement pour l'Epamsa. L'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine aval précise également que la structure métallique sera renforcée à certains endroits mais aussi repeinte avec une « *peinture anticorrosion [pour pouvoir] être laissée à l'air libre* ».

Les travaux menés sur la halle Sulzer doivent débuter cette année. « *On a un démarrage des travaux qui est prévu en 2023 avec plusieurs mois de préparation de chantier, de nettoyage, de [pose] des échafaudages,* affirme Émilie Niepceron. *C'est à partir de l'été 2023 qu'on va pouvoir commencer à voir visuellement les premiers travaux de déconstruction.* »

Le chantier prévu au niveau de la halle Sulzer n'est cependant pas le seul à être mené dans le cadre du développement de la zone d'aménagement concerté Mantes-Université. Un parc aménagé à destination des habitants verra également le jour dans le prolongement de l'axe de la piscine et des réflexions sont également en cours pour promouvoir, entre autres, les mobilités douces à l'intérieur du quartier de la ZAC. Une station de bus y sera aussi implantée mais son positionnement exact n'est pas encore défini. « *On a quatre scénarios aujourd'hui qui sont envisagés pour que la station de bus puisse se retrouver au plus proche des voies ferrées et du bâtiment voyageur et ainsi laisser toute la partie du quartier entre la future école, la grande halle et le centre aquatique apaisé en termes de circulation. Il y a quatre scénarios. Ils ont tous des avantages et des inconvénients mais, bien évidemment, on poussera pour que* […] *la station de bus soit la plus fonctionnelle possible* […] *et que l'école soit la mieux positionnée possible* », détaille la cheffe du projet aménagement pour l'Epamsa.

Le futur établissement scolaire en question, sera par ailleurs intercommunal. Lors du conseil municipal du 13 décembre dernier, l'édile mantevillois et deuxième vice-président à l'Epamsa, Sami Damergy (SE), a rappelé que cette décision résulte notamment du fait que la ZAC Mantes Université, d'une superficie totale d'environ « *35 hectares* », s'étend à la fois sur Mantes-la-Ville et Buchelay. « *Il existe des tensions au niveau des occupations des classes à la fois sur Mantes-la-Ville et sur Buchelay et donc il était intéressant de se rapprocher de Buchelay pour faire une école intercommunale* », avait-il ajouté. Le sujet du futur groupe scolaire se pose d'autant plus qu'à termes, Émilie Niepceron estime qu'un « *peu moins de 3 000 logements seront construits dans la ZAC Mantes-Université* ». Certains sont déjà livrés.

La question de savoir où sera précisément positionné le futur établissement reste néanmoins en suspens. Comme l'indiquait *La Gazette* en décembre 2020, plusieurs terrains étaient effectivement à l'étude. « *Le choix de la parcelle dépend de l'Epamsa. Il est sur le territoire de Mantes-la-Ville entre la zone de la grande halle et la voie de chemin de fer. On n'a pas encore définitivement statué le nombre de classes, la parcelle sera définie à ce moment-là aussi* », avait affirmé le 13 décembre 2022 Sami Damergy, suite à une question posée à ce sujet par le conseiller municipal d'opposition et ancien maire, Cyril Nauth (RN).

« *On lance une étude de programmation en 2023 pour que l'école soit dans les proportions adaptées et dans l'ère du temps. On ne construit plus une école aujourd'hui comme on en construisait une hier* », complète Émilie Niepceron lors de la réunion publique du 15 décembre. Actuellement, selon l'Epamsa, « *18 classes* » pourraient néanmoins voir le jour dans ce futur groupe scolaire intercommunal. Il ne sera cependant pas le seul à être construit dans la ZAC Mantes-Université.

« *On a deux écoles à faire sur cette opération. On [en construit] une sur Mantes-la-Ville et on en réalise aussi une sur Buchelay* », détaille la cheffe de projet aménagement pour l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval en précisant que, sur le territoire buchelois, le groupe scolaire pourrait avoir « *entre 12 et 15 classes* ». Quant à la rentrée des élèves dans ces établissements, elle serait prévue pour « *2024 au plus tôt* ».

LA GAZETTE EN YVELINES

Selon Émilie Niepceron, cheffe de projet aménagement pour l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa), « *un peu moins de 3 000 logements seront construits dans la ZAC Mantes Université* ».

Les besoins, en terme de capacité scolaire dans ces deux villes, ne sont également pas les seuls que l'Epamsa souhaite résoudre grâce à l'aménagement de la ZAC Mantes-Université. Une réflexion pour augmenter les capacités hôtelières dans le Mantois est également menée. Un hôtel trois étoiles pourrait ainsi voir le jour au niveau du quartier Mantes- Université. « *C'est un manque sur l'ensemble du Mantois*, explique Émilie Niepceron. *On le voit bien aujourd'hui, quand des professionnels veulent venir sur le territoire, ils ne trouvent rien pour se loger. C'est une vraie demande des élus mais aussi des salariés qui viennent [dans] les entreprises environnantes* […] *pour quelques jours* […]. *Cela nous semblait donc opportun d'avoir un hôtel au sein de la ZAC Mantes-Université, au plus proche de la [future] gare Eole.* » Ni la date de livraison de l'hôtel ni le nom d'une éventuelle chaîne hotellière ne sont actuellement connus.

L'idée de développer une zone d'aménagement concerté ayant désormais plusieurs années, l'Epamsa profite également de la réunion publique pour affirmer qu'elle doit « *relancer une grande concertation publique sur l'opération* ». Celle-ci permettra de détailler les différents projets et leurs améliorations respectives suite aux différentes études en cours. Elle débutera en 2023, « *certainement à partir de septembre* » et durera probablement « *une année, une année et demie* ». ■

L'avenue de la grande halle rouvre provisoirement à la circulation

Comme l'indique la Ville mantevilloise sur sa page Facebook, l'avenue de la grande halle a rouvert à la circulation le 23 décembre. Néanmoins, cette réouverture est provisoire. En effet, lors de la réunion publique organisée le 15 décembre concernant les projets de développement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Mantes-Université, l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa) a annoncé qu'une fermeture de cette avenue est à nouveau prévue durant l'été 2023.

« *L'avenue de la grande halle qui était fermée à la circulation va rouvrir avec des matériaux provisoires. Cela veut donc dire qu'à l'été, on refermera cette portion pour pouvoir terminer les travaux avec des matériaux définitifs. Mais, en attendant, pendant six mois, il va y avoir une version de l'avenue de la grande halle en condition normale avec une circulation à double sens classique* », déclare l'Epamsa.

DG GROUP

Imaginer
Mutualiser
Construire

CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine

ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA

SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE

Plus durables, plus qualitatifs, plus économes en énergies, les projets réalisés par DG GROUP répondent aux nouvelles attentes fondamentales de la société

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin contact@dggroup.fr 01 60 21 13 22 dggroup.fr

Bâtir en toute sérénité | **Promoteur et constructeur**

YVELINES

Budget du Département : « *Pas de sang ni de larme en 2023* »

Lors de la dernière séance du conseil départemental de l'année, les élus ont notamment voté le budget tourné vers la qualité de vie des Yvelinois et l'innovation.

DAVID CANOVA

Mi-décembre, les conseillers départementaux ont voté le budget du Département. Un budget résolument « *ambitieux, tourné vers la jeunesse et les plus précaires* », a souligné le président LR du Département, Pierre Bédier.

Durant sa présentation Éric Dumoulin, maire de Chatou et conseiller départemental aux finances, a précisé que pour 2023, « *le Département présente un budget volontariste avec un très haut niveau d'investissement sur le territoire. 712 millions d'euros sont consacrés aux missions de solidarité, à destination des plus fragiles, avec notamment, le maintien de l'autonomie pour les personnes âgées ou en situation de handicap ou encore d'insertion professionnelle* ».

Par ailleurs, premier partenaire des communes, l'élu en charge du budget a rappelé que « *503 millions d'euros sont alloués au financement de la solidarité territoriale, de la mobilité durable, de la promotion du territoire, des équipements sportifs et culturels des communes afin de développer l'attractivité du territoire et de préserver la qualité de vie des Yvelinois* ».

Autre priorité du Département, la protection de l'enfance et l'éducation. À ce titre, ce sont 472 millions d'euros qui sont « *dédiés au suivi médical dans les centres de protection maternelle et infantile (PMI) mais aussi au déploiement des outils pédagogiques numériques pour tous les collégiens des Yvelines* ». « *Des dépenses considérables dans le numérique que nous pouvons faire grâce à notre bonne gestion et à la réduction de nos coûts de fonctionnement* », a souligné Pierre Bédier.

Toujours dans le cadre du vote de ce budget 2023, le Département a également mis l'accent sur les investissements faits pour le développement de projets en lien avec la croissance économique, le progrès social et la préservation de l'environnement. Ce ne sont pas moins de 172 millions d'euros supplémentaires qui vont ainsi permettre de financer la construction de collèges à très haute performance environnementale, l'électrification de la flotte automobile du département ou encore le développement des transports en commun.

712 millions d'euros aux solidarités

Enfin, le Département s'est vu attribuer pour la 3e année consécutive, un AA par l'agence internationale de notation Standar & Poor's, la meilleure note possible pour une collectivité territoriale. « *Je précise qu'aucune collectivité ne peut avoir de note supérieure à l'État (et donc obtenir un triple AAA, Ndlr), d'où nos perspectives négatives mais notre situation est stable* », a expliqué le président avant de rappeler que « *désormais, nous ne levons plus l'impôt et j'ai déjà dit tout le mal que j'en pensais* ».

Avant de passer au vote, seul Olivier Lebrun, le maire de Viroflay, a pris la parole, laissant ensuite au président Bédier, le soin de conclure : « *La situation est paradoxale. On ne crie pas avant d'avoir mal mais un jour, on aura mal. Le cap politique que nous tenons, c'est le radinisme sur tout pour être généreux sur l'essentiel. Je continue à vous embêter pour raboter les dépenses de fonctionnement pour maintenir un très haut niveau de dépenses d'investissement qui bénéficie aux communes.* » Et de poursuivre : « *L'État a totalement déstabilisé la fiscalité locale. Si nos recettes diminuent, on les regardera baisser car on ne peut plus toucher à rien. C'est comme un capitaine sur un navire dont le gouvernail a lâché et qui ne peut que suivre le courant. Les droits de mutation sont arrivés à un pic. En Île-de-France, les prix commencent à baisser partout sauf dans les Yvelines. Alors, il n'y aura pas de sang ni de larme en 2023. Ce ne sera pas l'année des drames. Nous sommes sortis de la précédente crise par une série de mesures douloureuses et nous avons ainsi agi sur nos recettes. Ce que nous avons fait n'a rien de monstrueux, nous avons simplement préservé la capacité d'investissement aux services des Yvelinois.* » ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Lors de la dernière séance du conseil départemental de l'année, les élus ont voté le budget 2023. Un budget dédié aux services des Yvelinois.

LES MUREAUX

La boussole, un nouveau dispositif pour aider les jeunes dans leurs recherches de formation ou d'emploi

Le 14 décembre, le dispositif numérique *La boussole des jeunes* a été lancé au Seinergy Lab des Mureaux. Il s'adresse aux jeunes de 15 à 30 ans en recherche de formation ou d'emploi.

CELINE CRESPIN

Un nouvel outil pour aider les jeunes à s'orienter vers les structures répondant à leurs attentes, qu'elles soient professionnelles ou sociales. Ce but est celui du dispositif *La boussole des jeunes* développé par la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) rattachée au ministère de l'éducation populaire et de la vie associative depuis 2017. Bien que national, ce dispositif public et numérique à destination des jeunes de 15 à 30 ans se décline aussi à l'échelle locale. Le 14 décembre, le lancement officiel de *La boussole des jeunes des Yvelines* portée sur le département par l'association Yvelines Info Jeunes a eu lieu au Seinergy Lab des Mureaux. Le dispositif lancé dans les Yvelines ne concerne actuellement que les thématiques liées à l'emploi et à la formation.

LA GAZETTE EN YVELINES

La présidente d'Yvelines Info Jeunes, Salameta Bienso Mateta, explique que le dispositif permet aux 15-30 ans éloignés des structures dédiées à l'information jeunesse d'échanger, malgré tout, avec des interlocuteurs pertinents.

« *Sur le plan national, il y a différentes thématiques qui sont déployées. Il y a l'emploi et la formation, l'insertion, le logement, la santé, la mobilité internationale mais, aujourd'hui, sur les Yvelines ce sont les thématiques de l'emploi et de la formation qui sont actives* », déclare Aurélie Erno, animatrice territoriale de *La boussole des jeunes* en insistant sur le fait que ce dispositif ne bénéficie pas uniquement aux jeunes Muriautins car 22 autres communes y sont associées. Il s'agit des villes d'Aubergenville, d'Aulnay-sur-Mauldre, de Bazemont, de Bouafle, de Breuil-en-Vexin, d'Ecquevilly, d'Evecquemont, de Flins-sur-Seine, de Gaillon-sur-Montcient, d'Hardricourt, d'Herbeville, de Jambville, de Juziers, de Mareil-sur-Mauldre, de Maule, de Meulan-en-Yvelines, de Mezy-sur-Seine, de Montainville, de Nézel, de Oinville-sur-Montcient, de Tessancourt-sur-Aubette et de Vaux-sur-Seine.

Comme le précise Salameta Bienso Mateta, présidente d'Yvelines Info Jeunes, *La boussole des jeunes* permet en tout cas aux 15-30 ans éloignés des structures dédiées à l'information jeunesse d'avoir néanmoins accès aux interlocuteurs pertinents dans leurs recherches de renseignements. Pour cela, il leur suffit de se rendre sur le site internet de *La boussole des jeunes*, d'indiquer ce qu'ils recherchent et de laisser leurs coordonnées.

« *Le professionnel s'engage à recontacter le jeune dans un maximum de sept jours* […]. *Au cours de cet échange téléphonique ou mail, s'il s'aperçoit que le jeune a une autre difficulté, il le redirige vers une structure d'information ou d'aide. Imaginons, par exemple, que le jeune parte pour une recherche d'emploi mais [que le professionnel constate] qu'il n'a pas assez de formation, il va donc le rediriger vers une autre structure qui va lui proposer une formation diplômante* », ajoute Aurélie Erno en précisant que les données ne sont pas enregistrées sans le consentement des jeunes. « *C'est suite à l'échange qu'ils auront avec le professionnel qu'il y aura consentement de la conservation des données ou non* », précise-t-elle.

Le site internet de *La boussole des jeunes* indiquait fin 2022 que le dispositif est en service dans 40 territoires français. Il est aussi en cours de déploiement dans 30 territoires. Selon le communiqué de presse concernant le lancement de *La boussole des jeunes* sur le territoire des Mureaux, le dispositif devrait s'étendre prochainement à d'autres villes yvelinoises. « *Le déploiement sur le territoire des Mureaux n'est que le début de l'aventure pour les Yvelines*, est-il écrit. *La boussole des jeunes du département des Yvelines est déjà en réflexion pour se déployer sur un nouveau territoire en 2023.* » ■

VALLEE DE SEINE

Des collectes de sang organisées en janvier

Limay, Poissy, Épône ou encore Ecquevilly sont quelques-unes des villes concernées par les collectes mobiles de l'Établissement français du sang (EFS).

Avis aux donneurs. En janvier, l'Établissement français du sang (EFS) organise des collectes mobiles sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). *La Gazette* en a sélectionné quelques-unes. Le 7 janvier, de 12 h à 17 h, une collecte de sang mobile est organisée à Verneuil-sur-Seine au niveau de l'école Jean Jaurès. Les donneurs n'ayant pas pu s'y rendre pourront néanmoins aller à celles prévues le 12 janvier, de 14 h 30 à 19 h 30, à l'espace culturel Christiane Faure à Limay ou le 16 janvier, de 14 h 30 à 19 h 30, au centre de diffusion artistique à Poissy. À Épône, une collecte est organisée le 18 janvier, de 14 h 30 à 19 h 30 à la salle du bout du monde. Une autre aura également lieu le 27 janvier, de 14 h 30 à 19 h 30, à la salle polyvalente Le Ferry à Ecquevilly. Le 29 janvier, c'est au niveau de la Grande mosquée à Mantes-la-Jolie que les donneurs sont attendus de 12 h à 17 h. Les rendez-vous se prennent en ligne à l'adresse mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. ■

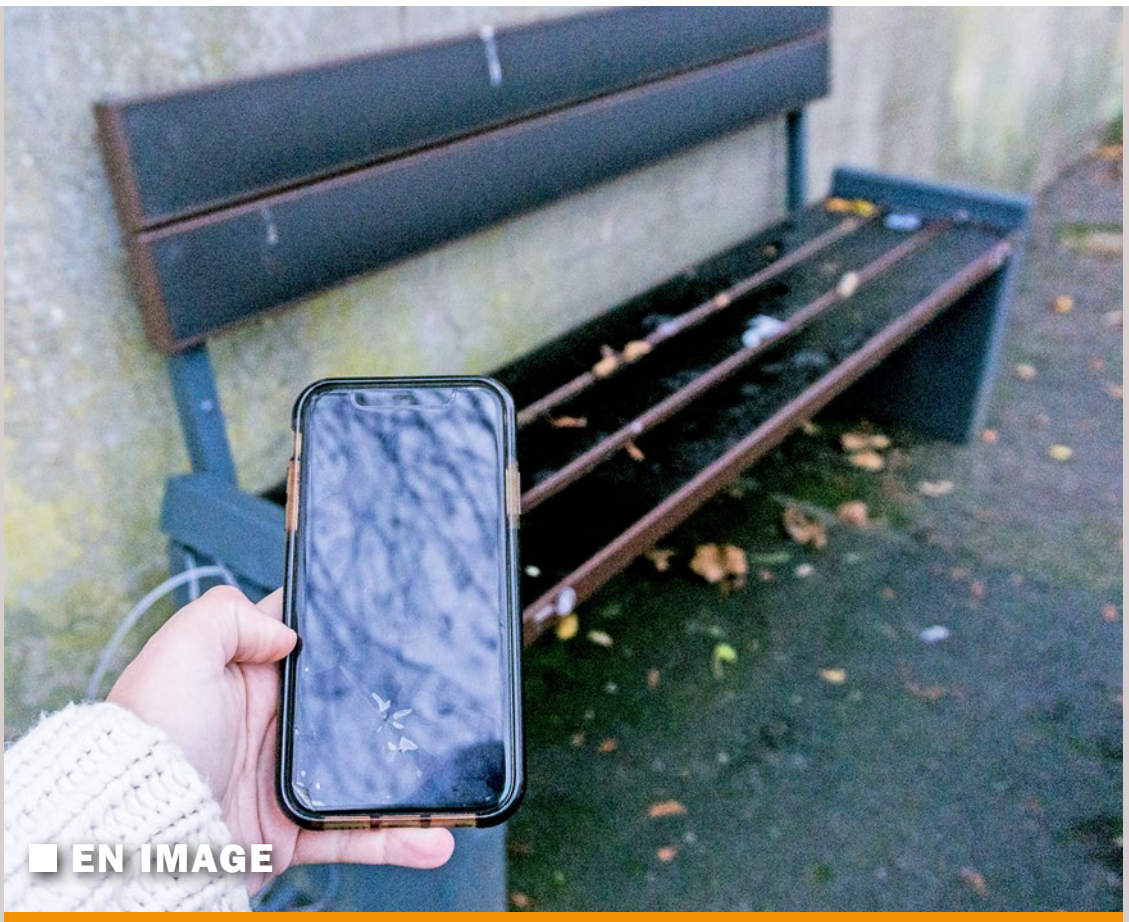

EN IMAGE

ROSNY-SUR-SEINE

Des bancs connectés font leur apparition en ville

Se reposer tout en rechargeant la batterie de son téléphone portable est désormais possible dans la commune rosnéenne. Dans son dernier bulletin municipal, la Ville a indiqué que trois bancs connectés avaient été installés en novembre dernier. Ils se trouvent au niveau de la pointe Sully, près du parking devant le Belvédère à proximité de l'église et en bas de la rue de Guernes. « *Ces bancs sont alimentés par énergie solaire* », indique la municipalité en précisant qu'il est également possible d'y recharger son vélo électrique. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY

Hommage à Clarissa Jean-Philippe

L'hommage à Clarissa Jean-Philippe, brigadier de police tuée dans une attaque terroriste à Montrouge en 2015, aura lieu dimanche 8 janvier, à 11 h.

La Ville de Carrières-sous-Poissy rendra hommage le dimanche 8 janvier, à 11 h à Clarissa Jean-Philippe, brigadier de police municipale, chevalier de la Légion d'honneur et victime du terrorisme. Un dévoilement et fleurissement d'une plaque aura lieu en son honneur au monument aux morts de Carrières-Sous-Poissy, en présence de Jehan-Éric Winckler, le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye.

Victime du terrorisme

Eddie Aït, maire SE et vice-président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), et le conseil municipal vous invitent à un rassemblement au cimetière de l'Arpent du Prieur, à 11 h, suivi d'un dépôt des gerbes, de discours et d'un verre de l'amitié à la maison des Associations et du Bénévolat Bernard Danel. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 01 39 22 36 02 ou écrire un mail à cabinet@carrieres-sous-poissy.fr. ■

YVELINES

#Team78 : la communauté d'influenceurs yvelinois reprend du service

Pour valoriser les actions du conseil départemental tout en démocratisant l'institution, le Département renouvelle son engagement auprès de l'agence Papagayo communication pour collaborer à nouveau avec les influenceurs yvelinois dans le cadre du programme #Team78.

CELINE CRESPIN

Une nouvelle saison pour le programme de la #Team78. En décembre dernier, le Département et l'agence Papagayo communication ont indiqué dans un communiqué de presse commun qu'ils renouvelaient leur collaboration dans le but de réaliser une deuxième saison de la #Team78. Ce programme, lancé en juillet 2021 et qui était en expérimentation jusqu'au printemps 2022, réunit des influenceurs dans le but de faire comprendre à leurs communautés respectives le rôle du conseil départemental tout en valorisant ses actions. « *Tous habitants des Yvelines, les influenceurs seront mobilisés tout au long de l'année 2022-2023 sur les différentes missions du Département, qu'il s'agisse de réalisations ou projets sociaux, environnementaux, de santé ou encore culturels* », indique le communiqué de presse de la nouvelle saison.

Comme le relatait *La Gazette* en janvier 2022, le Département estime que les contenus qu'il relaie et qui mettent en scène les influenceurs de la #Team78 ont « *une audience multipliée par quatre* ». En juin dernier, le Département indiquait en clôture de la première saison du programme que les « *612 publications* » mises en ligne dans le cadre du programme ont généré « *près de 4000 likes en moins d'une année* ». Tout comme la première saison, les influenceurs yvelinois seront à nouveau au nombre de huit. Certains ont déjà collaboré avec le Département dans le cadre de la première saison de la #Team78. Il s'agit de @Julesetmoa, @Carine.amg, @Manon.fb et @ShoppingHoppenot. D'autres font leur entrée dans le programme. C'est le cas de @Nuagedelexou, @Bleublancvert78, @Florianbuhot et @Sandrinearcizet.

Sandrine Arcizet, chroniqueuse et journaliste sur la chaîne *C8* pour les programmes tels que *William à midi* ou encore *Les animaux de la 8*, sera la marraine de la nouvelle saison de la #Team78. « *Je suis ravie en tant qu'Yvelinoise de pouvoir mettre à contribution ma notoriété sur les réseaux sociaux pour informer et sensibiliser ma communauté aux actions du Département des Yvelines et montrer le dynamisme de ce dernier. Les réseaux sociaux sont le prolongement de mon engagement et de mes activités au quotidien. En tant que marraine, je vais pouvoir aborder des sujets de fond comme l'éducation, la santé ou encore l'environnement* », déclare-t-elle tandis que le communiqué de presse insiste également sur le fait que Sandrine Arcizet sera la toute première personne à être désignée en tant que marraine pour le programme de la #Team78. ■

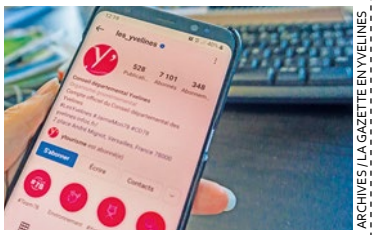

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Comme le relatait *La Gazette* en janvier 2022, le Département estime que les contenus qu'il relaie et qui mettent en scène les influenceurs de la #Team78 ont une « *audience multipliée par quatre* ».

EN BREF

ILE-DE-FRANCE

Loto du patrimoine : les candidatures encore ouvertes

Les dossiers pour candidater à l'édition 2023 du loto du patrimoine de la Mission Bern doivent être déposés avant le 28 février.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), la Mission du patrimoine a notamment répondu favorablement en 2021 à la demande de Voies navigables de France (VNF) d'apporter une aide financière à la restauration de l'ancienne bourse d'affrètement à Conflans-Sainte-Honorine.

Sauvegarder le patrimoine français. Cet objectif est celui qui a été confié en 2017 par le président de la République, Emmanuel Macron (Renaissance), à Stéphane Bern dans le cadre de la Mission du patrimoine, surnommée Mission Bern. Les sites patrimoniaux en péril peuvent être signalés par des propriétaires, des associations, des Villes et des passionnés du patrimoine. Pour trouver des financements supplémentaires aux aides publiques et à l'autofinancement, le loto du patrimoine a été créé en 2018. Pour candidater à l'édition 2023 du loto du patrimoine, les dossiers doivent être déposés en ligne avant le 28 février à l'adresse missionbern.fr/signaler-un-site. « *18 projets emblématiques du patrimoine des régions de métropole et collectivités d'Outre-mer et un projet par département sont retenus chaque année* », indique la Mission Bern dans un communiqué de presse du 19 décembre. Comme le relatait *La Gazette* en 2021, sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), la Mission du patrimoine s'était notamment engagée financièrement à soutenir la restauration de l'ancienne bourse d'affrètement à Conflans-Sainte-Honorine. ■

INDISCRETS

C'est de saison et forcément les Indiscrets de *La Gazette en Yvelines* ne pouvaient pas y échapper : les vœux. Et il faut reconnaître que s'ils sont majoritairement traditionnels, ils sont aussi parfois surprenants. Quoi qu'il en soit, le maître mot cette année sera sans aucun doute la sobriété… Sur sa page Facebook, le président du Département des Yvelines a fait les choses tout à fait simplement. « *Bonne année 2023 ! Que cette nouvelle année vous soit douce et heureuse, pour ceux que vous aimez comme pour vous-même. Mes meilleurs vœux à tous* », a écrit Pierre Bédier (LR).

C'est depuis les grands espaces enneigés du Canada que le député de la 12e circonscription Karl Olive (Renaissance)a envoyé ses vœux. « *Depuis le Canada et la beauté de sa nature, nous vous souhaitons en famille une magnifique année 2023. Continuons de repousser l'obscurité pour partager ensemble les lumières du quotidien* », a-t-il écrit sur son compte Twitter. De son côté, c'est avec une certaine décontraction et surtout de manière très laconique que Laurent Brosse, le maire DVD de Conflans Sainte-Honorine, a lancé un « *Bonne année 2023 les Twittos !* », bien évidemment sur Twitter. ■

Quelques jours avant de présenter ses vœux à la nation française, le Président de la République, Emmanuel Macron, s'est offert quelques instants de détente dans les Yvelines. Le AK bowling, situé à Maurepas, a reçu un client pas comme les autres le 24 décembre. Alors qu'à 14h, la sécurité de la première Dame a d'abord réservé quatre pistes sans notifier la venue du président de la République, « *à 15h50, un dispositif de sécurité impressionnant est arrivé. C'était un cran au-dessus par rapport à Brigitte. À ce moment, j'ai compris qu'Emmanuel Macron venait* », raconte, sur le site internet d'actualité yvelinois *actu78*, Joao Tomasio, directeur d'exploitation du bowling. Le chef de l'État aurait ainsi disputé deux parties entre 16h et 18h, accompagné d'une vingtaine de membres de sa famille. L'établissement, qui avait déjà reçu plusieurs célébrités depuis son ouverture, comme les humoristes Ahmed Sylla et Issa Doumbia, ou encore le chanteur Francis Lalanne, avait déjà accueilli Brigitte Macron à deux reprises, mais jamais avec son président de mari. ■

VALLEE DE SEINE

Pour faciliter les déplacements de nuit, une nouvelle ligne de bus voit le jour

La nouvelle ligne de bus de nuit N155 est opérationnelle depuis le 2 janvier. Elle permet de relier les gares de Paris-Saint-Lazare à Poissy en passant notamment par celles de Conflans-Sainte-Honorine, Conflans-Fin-d'Oise et Andrésy.

CELINE CRESPIN

« *Le bus qui ne ferme pas l'œil de la nuit.* » Ce slogan est celui utilisé pour décrire la nouvelle ligne de bus nocturne N155 qui est opérationnelle depuis le 2 janvier. Dans un communiqué de presse commun daté du 28 décembre, Île-de-France mobilités (IDFM) et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) indiquent que cette ligne de bus fonctionne sept jours sur sept et promet aux passagers d'assurer quatre allers-retours entre la gare Nord de Poissy et celle de Paris-Saint-Lazare.

Depuis la gare de Poissy en direction de Paris Saint-Lazare, les horaires sont fixés à 23 h 20, 0 h 20, 1 h 20 et 2 h 20. Pour effectuer le trajet inverse, le bus prendra les passagers dans la capitale française à 1 h 45, 2 h 45, 3 h 45 et 4 h 45.

Le trajet entre ces deux gares n'est cependant pas direct. Des arrêts sont effectivement prévus à la Porte d'Asnières, les gares de Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise), de la Frette Montigny (Val-d'Oise) et d'Herblay (Val-d'Oise). Sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), des arrêts sont également présents au niveau de la gare de Conflans-Sainte-Honorine, de Conflans-Fin-d'Oise, d'Andrésy et de Poissy. À noter qu'entre les gares de Conflans-Fin-d'Oise et d'Andrésy, le bus fait également étape au niveau de celle de Maurecourt dont la commune n'est pas liée à GPSEO.

Pour permettre aux passagers de voyager le plus sereinement possible, GPSEO et IDFM indiquent qu'un « *service de réveil à l'arrêt* » est disponible dans cette ligne de bus. « *À la montée, il suffit d'indiquer le point de descente au conducteur. Si le voyageur s'endort, il est réveillé une fois arrivé à destination* », expliquent la communauté urbaine et Île-de-France mobilités dans le communiqué de presse. Par sécurité, un système de vidéo-protection en liaison avec le poste de contrôle d'IDFM et les forces de l'ordre est présent à l'intérieur des bus.

Concernant le coût du trajet, il est fixé à 5 euros et est indépendant de la destination choisie. Les personnes ayant un passe Navigo valide sur les zones 1 à 5 peuvent l'utiliser pour monter à bord du véhicule. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Depuis la gare Nord de Poissy en direction de Paris-Saint-Lazare, les horaires sont fixés à 23 h 20, 0 h 20, 1 h 20 et 2 h 20. Pour effectuer le trajet inverse, le bus prendra les passagers dans la capitale française à 1 h 45, 2 h 45, 3 h 45 et 4 h 45.

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le collège du Bois d'Aulne végétalisé

Pour améliorer le confort des élèves en cas de fortes chaleurs, le Département a indiqué que « *2 500 plantations* » ont été réalisées au collège du Bois d'Aulne.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les plantation au collège du bois d'Aulne ont été réalisées dans le cadre du plan bien-être au collège mené en partenariat par le Département et l'Éducation nationale.

La végétation remplace désormais une partie du bitume du collège du bois d'Aulne. Le 8 décembre, le Département en charge de la gestion des collèges a indiqué avoir réalisé « *2 500 plantations* » au niveau de l'établissement conflanais. Le collège du bois d'Aulne est effectivement un site pilote pour développer des « *îlots fraîcheurs* » dans les établissements scolaires dans le cadre du plan bien-être au collège mené en partenariat par le Département et l'Éducation nationale. La création de ces zones ombragées a pour but d'améliorer le confort des élèves en cas de fortes chaleurs. Sur les « *2 500 plantations* » réalisées, « *59* » concernent des arbres. On y trouve, par exemple, des aulnes et des érables. Dans la cour de récréation, le bitume a aussi été remplacé par un revêtement retenant moins la chaleur.

D'autres « *îlots fraîcheurs* » pourraient être créés dans les collèges yvelinois. « *Suite à l'expérimentation de Conflans-Sainte-Honorine* […], *il est envisagé de réaliser ce type d'aménagement au rythme de 10 collèges par an à partir de 2024* », indique le Département. ■

VALLEE DE SEINE

Les déchetteries regroupées en fonction de leur localité

Les 10 déchetteries gérées par la communauté urbaine GPSEO sont regroupées en trois pôles en fonction de leur situation géographique. Dans chacun d'eux, une déchetterie à minima est désormais ouverte sept jours sur sept.

CELINE CRESPIN

Le 1er janvier 2023 était une date particulière pour les 10 déchetteries du territoire gérées par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Depuis ce jour-là, les conditions d'accès à ces structures communautaires pour les particuliers sont facilitées. Pour cela, les déchetteries ont été regroupées par pôle en fonction de leur localité géographique.

> « ***Au moins une déchetterie ouverte près de chez soi*** »

Le premier concerne les déchetteries d'Achères, de Conflans-Sainte-Honorine, d'Orgeval et des Mureaux tandis que le second regroupe les structures communautaires d'Aubergenville, d'Épône et de Gargenville. Le troisième pôle rassemble, quant à lui, les déchetteries de Limay, de Mantes-la-Jolie et de Mantes-la-Ville.

« *L'objectif [est] d'avoir au moins une déchetterie ouverte près de chez soi* […]. *Au sein de chacun de ces secteurs, une déchetterie à minima est ouverte du lundi au dimanche inclus, assurant ainsi une continuité de service sept jours sur sept et une proximité pour les usagers. Afin d'élargir les horaires, neuf des 10 déchetteries de GPSEO (celles d'Achères, d'Aubergenville, de Conflans-Sainte-Honorine, d'Épône, de Gargenville, de Mantes-la-Jolie, de Mantes-la-Ville, de Limay et d'Orgeval, Ndlr) ouvrent le dimanche matin depuis le 1er janvier 2023. Elles sont dorénavant accessibles les jours fériés, à l'exception des 25 décembre, 1er janvier et 1er mai* », déclare GPSEO dans un communiqué de presse daté du 14 décembre.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les horaires d'ouverture des 10 déchetteries gérées par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) sont homogénéisés sur l'ensemble du territoire. Du 1er novembre au 31 mars, elles ouvrent, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Du 1er avril au 31 octobre, les particuliers peuvent se rendre dans les déchetteries, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

La communauté urbaine profite également de ce document pour rappeler que « *les horaires, qui varient selon la saison, sont homogénéisés à l'échelle du territoire* ». Ainsi, du 1er novembre au 31 mars, les déchetteries sont ouvertes, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Pour les horaires d'été, du 1er avril au 31 octobre, les plages horaires sont, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

GPSEO insiste également sur le fait que les habitants du territoire ont accès gratuitement à l'ensemble des déchetteries, quel que soit leur lieu de domiciliation. Cet accès pour les particuliers est indépendant du volume déposé dans les structures communautaires. Il ne dépend également pas du nombre de passages. Les conditions d'accès aux déchetteries pour les professionnels étant réglementées, la communauté urbaine invite ces derniers à consulter le site de référence de la fédération française du bâtiment disponible à l'adresse www.dechets-chantier.ffbatiment.fr. Cette dernière répertorie effectivement par géolocalisation les déchetteries auxquelles ils ont accès. ■

MANTES-LA-JOLIE

Budget 2023 : les oppositions fustigent l'excès d'optimisme et le manque de priorités de la mairie

Le vote du budget, mi-décembre, a donné lieu à de vastes critiques des oppositions, notamment en temps de crise.

DAVID CANOVA

Mi-décembre, les élus de Mantes-la-Jolie ont voté le budget 2023. Un budget largement débattu lors du conseil municipal précédent (début décembre, Ndlr) mais qui a tout de même donné lieu à de larges explications de vote des oppositions. Elles ont fondamentalement contesté des « *prévisions trop optimistes* » et les priorités de la majorité.

Après une présentation plus que succincte du conseiller municipal aux finances, Reber Kubilay, les oppositions s'en sont donné à cœur joie contre un budget qui les inquiètent particulièrement. À commencer par Jean-Luc Santini : « *Effectivement monsieur le maire. Nous n'allons pas refaire le débat d'orientations budgétaires. Nous ne pouvons que réaffirmer ici nos inquiétudes concernant ce budget entre prévisions trop optimistes et inconnues à tous les niveaux. Pour ne rappeler que l'indice des dépenses communales dit le panier du maire, l'inflation calculée pour les communes annoncée fin novembre au congrès des maires est de 7,2 % pour 2023, soit 3 points de plus que vos prévisions mais votre conseiller aux finances n'a certainement pas trouvé le temps de participer aux ateliers finances de ce congrès. Il est nécessaire de vous rappeler qu'un point de plus correspond à 600 000 euros de dépenses supplémentaires soit au total plus de 1,8 million d'euros de dépenses non anticipées si elles étaient appliquées à ce budget. C'est trop éloigné de vos prévisions* […] *Il n'y a aucune préparation dans votre budget alors même que les perspectives sont dégradées. N'espérer que le meilleur sans se préparer n'est que de la méthode Couet. Dans ces conditions, nous ne voterons pas le budget.* »

« *C'est l'acte politique majeur d'une municipalité et nous sommes en désaccord avec un certain nombre d'éléments. Nous sommes globalement déçus par ce budget 2023, qui n'est ni à la hauteur des enjeux, ni des besoins, ni de la situation des Mantais. Nous vous proposons, et nous l'avons déjà évoqué, une re-priorisation de certaines actions sur trois domaines : le social et la solidarité, les enjeux autour de l'école et l'éducation et enfin autour de la transition et l'environnement* », ajoute-t-il.

« *Sur la solidarité et le social, les problèmes sociaux restent très élevés et assez inquiétants dans notre ville. Dans le dernier rapport d'analyse des besoins sociaux que nous avons pu consulter, on a des chiffres plus précis sur la situation de la ville et j'en cite certains pour expliquer les priorités que nous proposons et le fait que nous estimons qu'il y a des manques*, détaille l'élu d'opposition. *Concernant les foyers sociaux, les Mantais sont plus défavorisés qu'ailleurs, le revenu médiant est de 16 410 euros chez nous, seuls 35 % des foyers fiscaux sont imposés et il a été constaté une grande précarité. Il est souligné un taux de chômage élevé : seuls 68 % des 15-24 ans sont actifs et nous avons une présence importante de travailleurs précaires. Les jeunes sont identifiés avec un accès aux études supérieures plus limité qu'ailleurs, seuls 45 % des jeunes de 18 à 24 ans sont scolarisés.* […] *Il conviendrait de renforcer l'aller vers, notamment pour les familles de plus en plus fragiles. Enfin il est observé un risque d'isolement des seniors et une précarité marquée. Voilà un certain nombre de constats, globalement partagés par les différents acteurs du territoire. Face à ce constat globalement inquiétant, nous estimons que ce budget n'est pas à la hauteur. Nous soutenons certes le renforcement du CCAS, le centre communal d'action sociale. Vous lui transférez des missions et des agents ce qui est très positif, mais sans aucun moyen supplémentaire malgré nos alertes et nos demandes. Nous demandons donc dès maintenant des moyens supplémentaires. C'est maintenant que de nombreuses familles mantaises en ont besoin, entre la forte hausse de l'inflation, notamment les prix de l'énergie, de l'alimentation, la hausse de la taxe foncière pour les propriétaires. Alors vous êtes revenus aux commandes il y a six mois, il ne faut pas attendre et certainement pas attendre l'arrivée d'un nouveau responsable et le temps de son installation. C'est maintenant que les familles doivent se chauffer et elles sont nombreuses à devoir faire attention, voire à se priver. Il ne faut pas le négliger.* […] »

« *La hausse des prix des énergies nous préoccupe*, complète Jean-Luc Santini. *La Ville a certes pris certaines décisions d'économies mais il faut rester en veille et aller plus loin car les choses peuvent déraper. Il faut aussi mener des actions structurelles comme des rénovations. En plus les aides sont très nombreuses à tous les niveaux. Il faut aller plus vite et rénover davantage les bâtiments municipaux. Sur le sujet du logement également, il faudrait y mettre davantage de moyens, à la fois concernant leur état et leur nombre. Je cite toujours la même analyse : l'enjeu principal est la rénovation des habitations car 52 % du parc de logements de Mantes est construit avant 1971. On a en plus en parallèle un autre problème, vous le savez, un engorgement des demandes de logements sociaux. Il en manque dans le parcours résidentiel. C'est normal et c'est en partie de votre faute avec tous les projets de démolitions en cours qui bloquent complètement le parcours résidentiel. Il est urgent selon nous de changer de méthode et de manière de faire. Il y a aussi d'autres logements dont notre commune est propriétaire et dont l'usage pourrait être interrogé. Ils sont nombreux et un certain nombre sont inoccupés. Il y a matière à réflexion. Non pas pour les vendre comme on a pu l'entendre mais au contraire pour en trouver une utilité, peut-être même à court terme, soit pour des associations d'urgences ou pour des bailleurs sociaux ou pour tout autre utilité pour les Mantais.* »

L'élu d'opposition Guillaume Quevarec a alors enchainé sur l'école et l'éducation. « *Même chose, le compte n'y est pas. Il y a des points positifs comme l'extension de l'école des Mimosas ou la restructuration des écoles Rousseau Colette Jonquille mais il manque selon nous d'un plan d'ensemble. Il pourrait y avoir un plan pluriannuel. On aurait besoin d'une visibilité. Sur le fond, nous proposons de lancer une grande concertation pour écrire un nouveau projet éducatif communal et qui puisse être novateur et ambitieux. De nombreux parents d'élèves et aussi le personnel enseignant qui sont disposés et disponibles à retravailler les choses sur cette ville qui a malheureusement beaucoup de retard en la matière et qui manque d'ambition. Il ne faut pas tout attendre du dispositif Cité éducative… Les résultats semblent mitigés. Nous pensons qu'il faut, dès le budget 2023, augmenter le budget alloué à chaque école, au moins au niveau de l'inflation. Enfin nous avons des remontées sur un manque criant d'animateurs ou de personnels dans les écoles. Il faudrait là aussi y regarder de plus près.* »

Abordant le « *troisième point de nos inquiétudes* », Guillaume Quevarec a évoqué la question des enjeux de la transition et de l'environnement. « […] *Vous prenez certaines décisions, c'est vrai, mais pour nous ce n'est pas à la hauteur. Cela reste du saupoudrage. On a cité la rénovation des bâtiments municipaux qu'il faudrait accélérer ; l'installation d'énergies renouvelables comme les panneaux photovoltaïques qu'il faudrait généraliser sur chaque projet de construction ou rénovation. Il faudrait avoir le réflexe d'étudier ces possibilités ou de raccordement au chauffage urbain. C'est aussi une opération rentable pour la Ville : on en perçoit des recettes, locations et taxes. Il faut être ambitieux : demander aux promoteurs d'aller au-delà des normes environnementales qui sont, certes de plus en plus contraignantes mais on peut aller au-delà en passant par une charte d'aménagement, comme le font certaines collectivités.* »

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les élus de Mantes-la-Jolie ont voté le budget 2023. Un budget trop optimiste selon les oppositions.

Enfin, Guillaume Quevarec a conclu son propos en parlant de « *l'investissement. La capacité d'autofinancement est une inquiétude* […] *le risque serait de s'enfermer sur des projets dont on est certain qu'ils peuvent être financés par d'autres. Ce ne sont pas forcément les priorités dont la Ville a besoin. La dette est maîtrisée, nous le reconnaissons* […] *certains choix d'investissements ne nous apparaissent pas comme prioritaires. Nous incitons donc à la prudence pour 2023 car il reste de nombreuses inconnues et nous ne sommes pas à l'abri de mauvaises surprises* ».

« *Un budget c'est une prévision*, a répondu le maire DVD, Raphaël Cognet. *Nous l'exécuterons et de la façon la plus prudente possible au sens où évidemment nous constituerons un certain nombre de réserves si jamais la situation devait se dégrader. Je ne suis pas devin. Il y a des prévisions. Nous en avons tenu compte, pour certaines, pas pour d'autres. Si jamais la situation se dégrade fortement, nous ferons un budget supplémentaire et nous aurons l'occasion de réfléchir à un certain nombre de priorités. Je dois dire aussi que nous avons émargé au fonds vert du gouvernement qui sera normalement doté de 10 milliards d'euros* […] *pour voir comment accélérer la rénovation de nos bâtiments… Certains sont compliqués à rénover car classés, je pense à l'hôtel de ville. Des travaux vont commencer mais nous sommes tenus par la longueur de nos marchés publics. Quant aux priorités, on met pas mal d'argent sur la Cité éducative et on va continuer. Vous ne croyez pas au dispositif mais moi j'y crois beaucoup et j'ai eu l'occasion de constater son efficacité. Et on surveillera de très près tous les dispositifs nouveaux qui peuvent permettre de répondre aux problèmes des Mantais. Vous avez raison de dire que le problème du logement est un problème très important d'où les opérations que nous lançons pour rénover les logements en centre-ville et le plan Anru du Val-Fourré.* »

Et de poursuivre : « *Maintenant nous sommes une ville qui a une double peine avec une population qui est pauvre en moyenne et une fiscalité qui est peu dynamique parce que beaucoup de Mantais ne sont pas propriétaires et donc ne payent pas la taxe foncière. Ce qui fait que nous avons de gros besoins et malheureusement peu de moyens. Cela dit, nous sommes habitués c'est pour cela que j'ai tenu à ce que nous puissions continuer le désendettement de la ville* […], *cela va nous permettre de financer nos investissements dans les années à venir même si, comme vous l'avez dit, il va falloir faire des choix. Et si nous devons faire des choix en cours d'année, le budget supplémentaire est fait pour ça.* » ■

WATELET T.P.

Centre de Travaux de Magnanville

- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

La rédaction

MANTES-LA-JOLIE
Un incendie criminel frappe le centre social Les Garennes

De légers dégâts sont à déplorer après l'intrusion d'un ou plusieurs incendiaires dans la soirée du 30 décembre, rapporte *Le Parisien*.

MAXIME MOERLAND

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'intrusion des incendiaires a déclenché l'alarme des locaux, alertant la police municipale ainsi que trois animateurs de la Ville. Ainsi, ces derniers ont pu contenir les flammes à l'aide d'extincteurs, et ce jusqu'à l'intervention des pompiers.

Les animateurs du centre social Les Garennes se sont fait une belle frayeur, dans la soirée du vendredi 30 décembre à Mantes-la-Jolie. Selon la rédaction du *Parisien*, un ou plusieurs individus se sont introduits dans le centre du quartier Gassicourt, aux alentours de 23 h, avant de mettre le feu dans une salle de sport à l'arrière du bâtiment.

Fort heureusement, leur intrusion a déclenché l'alarme des locaux, alertant la police municipale ainsi que trois animateurs de la Ville. Ainsi, ces derniers ont pu contenir les flammes à l'aide d'extincteurs, et ce jusqu'à l'intervention des pompiers. À l'arrivée, de légères dégradations sont à déplorer au sein du lieu de vie de la rue des Garennes.

Selon *Le Parisien*, les premières constatations permettent de retracer le cours des événements. Le ou les incendiaires auraient, en premier lieu, tenté de forcer une vitre située à l'avant du bâtiment, avant de se raviser. Ils se seraient ensuite tournés vers une porte-fenêtre pour entrer par l'arrière du centre, avant d'y enflammer un rideau et des cubes de jeux en bois, tout en utilisant un produit inflammable afin d'accélérer la combustion.

La sûreté départementale est désormais en charge d'élucider cette affaire, qui n'est pas sans rappeler de précédents incidents dans un autre centre social de la commune. Le centre Aimé-Césaire, situé rue Boileau dans le quartier du Val-Fourré, avait déjà été en proie aux flammes au mois d'octobre 2020, lorsque quatre individus avaient tenté de mettre le feu à l'aide de bidons d'essence. Rebelote un an plus tard, en décembre 2021, lorsqu'un fourgon avait été incendié le long de la façade. Plus de peur que de mal cependant : à chaque fois, l'intervention rapide des pompiers a permis d'éviter des dégradations trop importantes. ■

YVELINES
Nouvel an : le département champion des… voitures brûlées

La nuit de la Saint-Sylvestre a été particulièrement mouvementée dans les Yvelines, avec 22 voitures brûlées, un record dans la région.

Les pompiers et les forces de l'ordre ont eu fort à faire pour cette nuit du Nouvel An, dans les Yvelines. Sur les quelques 180 voitures incendiées en Île-de-France, 22 l'ont été au sein du département de l'ouest francilien, rapporte *Le Parisien*. Un chiffre supérieur à celui de tous les autres départements de la région (15 dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis).

14 véhicules supplémentaires ont également brûlé par propagation durant la nuit. Mantes-la-Jolie décroche la timbale, avec six feux recensés. 13 poubelles ont également pris feu, tandis que huit attaques de policiers sont à déplorer durant cette nuit censée être festive. Au total, pas moins de 18 personnes ont été « *interpellées pour des faits de droit commun* », selon le quotidien. ■

ILLUSTRATION / GAZETTE YVELINES

14 véhicules supplémentaires ont également brûlé par propagation durant la nuit.

ACHÈRES
Après une course-poursuite folle, un homme a été arrêté par les tirs des policiers

Une course poursuite digne des plus grands films d'action s'est déroulée le 9 décembre 2021. L'homme a été jugé au tribunal de Versailles le mercredi 28 décembre 2022.

Le 9 décembre 2021, un homme qui circulait ivre à bord d'une fourgonnette avait tout tenté pour échapper aux forces de l'ordre, en mettant leur vie en danger. L'homme d'une quarantaine d'années avait été repéré par les policiers pour une conduite dangereuse. « *Un premier équipage intercepte la fourgonnette. Mais au moment de descendre de leur véhicule, l'individu, membre de la communauté des gens du voyage, redémarre brusquement. La course-poursuite s'engage* », relate un article de *78actu*.

L'homme qui circule sans permis, sans carte grise ni assurance, slalome entre les voitures pour finir sa course sur un chemin de terre à proximité du pont d'Achères Grand-Cormier. Il avait bu 18 bières Heineken ce qui a porté son taux d'alcoolémie à 0,98 g/litre quatre heures après les faits. Vraisemblablement, il a un problème avec l'alcool.

Un second équipage réussit à le bloquer. « *Pris de panique, le chauffard accélère et tente à nouveau de s'échapper obligeant les policiers à sauter en arrière. Ils ouvrent le feu. Les balles fusent, crèvent les roues, transpercent les portières et atteignent le conducteur ainsi que son fils situé sur le siège passager. Si ce dernier s'en sort légèrement blessé, lui voit trois balles se loger dans son corps. Il s'arrête quelques mètres plus loin et se fait interpeller* », poursuit *78actu*.

Pour ces faits, le conducteur dangereux a été jugé au tribunal de Versailles le mercredi 28 décembre et a écopé de trois ans de prison dont 18 mois avec sursis. « *À sa sortie de prison, il promet de suivre une cure de désintoxication* », conclut *78actu*. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le tribunal judiciaire de Versailles a condamné un homme à trois ans de prison dont 18 mois avec sursis pour être l'auteur d'une course-poursuite dangereuse.

MANTES-LA-JOLIE
Suite à un différend, il frappe ses deux parents

Un différend familial a éclaté entre un homme âgé de 30 ans et ses parents. Suite à des violences physiques commises sur ces derniers, l'homme a été interpellé et placé en garde à vue.

Le lundi 26 décembre vers 14 h dans la rue Maryse Bastié, un différend familial a éclaté. Le fils, âgé de 30 ans, s'en est pris physiquement à sa mère et à son père. Il les a frappé au niveau du visage leur occasionnant de légères blessures. Le mis en cause a été interpellé sans incident et placé en garde à vue. Les deux victimes ont refusé d'être examinées par les pompiers. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY
Un scootériste abandonne son deux roues à la vue des policiers

Le dimanche 25 décembre à 22 h 50 à la vue des policiers, un cyclomotoriste a abandonné son deux roues dans la rue des Fleurs en prenant la fuite à pied. Alors que l'équipage s'est approché du scooter signalé volé, un groupe hostile d'une dizaine de jeunes a cherché à le récupérer. Il a été fait usage de l'armement collectif pour disperser les jeunes et permettre l'enlèvement du scooter. ■

LES MUREAUX
Une opération anti-rodéo qui dégénère

Lors d'une opération anti-rodéo menée dans la soirée du dimanche 25 décembre dans l'avenue de l'Europe, les équipages locaux ont reçu des tirs de mortiers d'artifice provenant d'un groupe d'une dizaine de jeunes. Il a été fait usage de l'armement collectif. Il n'y a pas eu de blessé ni d'interpellation. ■

TRAPPES

Arrêté alors qu'il circulait dans une voiture volée

Un homme âgé de 38 ans a été arrêté par des policiers alors qu'il circulait dans une voiture volée roulant avec de fausses plaques d'immatriculation.

PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Le mercredi 14 décembre, le groupement d'intérêt économique ARGOS a informé les services de police d'Elancourt de la géolocalisation d'une Peugeot 3008 volée sur la commune de Trappes au sein d'un garage situé avenue des Frères Lumière.

Les effectifs de la BAC (Brigade anti-criminalité) ont alors mis en place une surveillance discrète aux abords du garage. Quelques minutes plus tard, les forces de l'ordre ont remarqué un véhicule similaire au signalement fourni par la société ARGOS mais avec une plaque d'immatriculation différente, sortir du garage.

Les fonctionnaires de la BAC ont décidé de le contrôler. Le conducteur a accéléré, refusant d'obtempérer aux injonctions des policiers. Ce dernier a fini par perdre le contrôle du véhicule pour aller percuter un trottoir. Il a essayé de s'enfuir à pied avant d'être rattrapé puis interpellé.

Les premières vérifications ont démontré que ce véhicule était maquillé, c'est-à-dire qu'il circulait avec de fausses plaques d'immatriculation. Des recherches effectuées par le groupe des atteintes aux biens de la Sûreté Urbaine d'Élancourt saisi de l'enquête, ont mis en évidence que la voiture avait été volée durant la nuit du 3 au 4 décembre 2022 sur la commune de Garches dans les Hauts-de-Seine.

Le mis en cause, un homme à priori sans domicile fixe et âgé de 38 ans, a été placé en garde à vue. Le bornage effectué prouvait qu'il était présent à proximité du lieu du vol.

L'exploitation du téléphone de l'individu a aussi permis de découvrir la photo d'une liste d'immatriculations de Peugeot 3008 et 5008, non volés à ce jour. Interrogé, le trentenaire a déclaré avoir laissé son téléphone au commanditaire qui avait, lui même, fait la photo. Lors de son audition, il a expliqué avoir agi à la demande d'une tierce personne, moyennant une rémunération de 300 euros.

Il a affirmé que les clefs du véhicule lui avaient été fournies par ce commanditaire dont il taisait le nom, par peur de représailles. Sur instructions du Parquet, le mis en cause a été déféré le 16 décembre pour une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC). Il a fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français. ■

DR

Les Peugeot 3008 et 5008 font partie des véhicules les plus volés en France.

TRAPPES

Un affrontement entre des jeunes et des policiers fait quelques blessés légers chez ces derniers

Des policiers sont tombés nez-à-nez avec des jeunes en train de conditionner des produits stupéfiants dans le but de les revendre.

Le mercredi 28 décembre à 18 h 15 dans l'avenue Henri Barbusse, les policiers de la BST (Brigade spécialisée de terrain) sont intervenus pour déloger des perturbateurs installés dans les caves d'un bâtiment. Sur place, les policiers ont fait face à un premier individu qui a pris la fuite en les voyant. Trois autres jeunes, âgés de 17 à 19 ans, étaient en train de conditionner des produits stupéfiants.

Deux d'entre eux ont été interpellés sur place, le troisième a réussi à s'enfuir et a été interpellé plus loin à la station essence BP sur la Nationale 10. Lors de leur interpellation, les deux jeunes restés sur place se sont rebellés et ont blessé deux policiers : le premier aux genoux et aux poignets. Le second souffrait d'un gonflement à la main droite.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les produits stupéfiants étaient prêts à être vendus au détail.

180 grammes de produits stupéfiants saisis

Sur place, les fonctionnaires ont saisi 180 grammes de produits stupéfiants, trente sachets et du matériel utilisé pour découper la drogue. ■

PLAISIR

Les pompiers parviennent difficilement à maîtriser un feu dans un local poubelle

Pompiers et policiers ont été pris à partie par des individus cagoulés qui les ont empêchés de mener à bien leur travail.

Le lundi 19 décembre à 20 h 30, des policiers sont tombés sur un feu dans un local poubelle situé dans l'allée Saint-Just. Arrivés sur place, les policiers ont été pris à partie par une dizaine d'individus cagoulés.

Ils ont dû faire usage de deux grenades de désencerclement. Peu de temps après, les pompiers sont arrivés sur place pour tenter de circonscrire le feu. Impossible en l'état car les récalcitrants empêchaient les soldats du feu de faire leur travail. Au bout d'un moment, le secteur est redevenu calme et le feu a pu être maîtrisé.

Une reprise du calme permet de venir à bout du feu

Seulement, au moment de quitter les lieux, policiers et pompiers ont reçu de nouveaux tirs de mortiers d'artifice. Là encore, l'utilisation de l'armement collectif a été nécessaire pour ramener le calme dans le secteur. ■

ILLUSTRATION / GAZETTE EYVELINES

Pompiers et policiers ont eu du mal à circonscrire un feu dans un local poubelle à cause de perturbateurs venus en découdre.

TRAPPES

Arrêtés avant qu'ils aient pu mettre le feu à une voiture

Deux adolescents, résidant à Montigny-le-Bretonneux et Trappes ont été interpellés dans une voiture alors qu'ils s'apprêtaient à mettre le feu à celle-ci.

Le samedi 31 décembre à 1 h 25, soir de la Saint-Sylvestre, deux adolescents, âgés de 13 et 16 ans, se sont rendus dans la rue Maurice Ravel pour incendier un véhicule. Les policiers de la Brigade anti-criminalité (BAC) les ont interpellés à l'intérieur de ladite voiture avec un briquet. ■

LE-MESNIL-SAINT-DENIS

Un différend familial qui dégénère

Les policiers ont été appelés sur un différend familial dans la nuit du réveillon de la Saint-Sylvestre. Ils ont été agressés physiquement par un homme virulent.

Dans la nuit du réveillon de la Saint-Sylvestre, vers 3 h 10, des policiers ont été appelés sur un différend familial. Un homme, âgé de 40 ans, semblait très énervé. Il s'en est pris physiquement à l'équipage de police. Ces derniers n'ont pas eu d'autre choix que d'utiliser leur taser ou PEI (Pistolet à impulsion électrique) pour le maîtriser. Un policier a été blessé au poignet gauche (suspicion d'entorse). ■

SPORT

CELINE CRESPIN

FOOTBALL

National 2 : l'AS Poissy retient son souffle

Suite à des « *fautes graves* » ayant notamment été commises par le secrétaire du club sur les licences de deux joueurs en National 2, le président de l'AS Poissy, Olivier Szewezuk, a déclaré le 28 décembre à *La Gazette* que la Fédération française de football (FFF) condamnait l'équipe à une pénalité de sept points. Le dirigeant du club a fait appel de cette décision.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'AS Poissy se prépare à accueillir le 7 janvier prochain, à 18h, le C'Chartres qui est à la quatorzième place avec 10 points.

La saison encourageante de l'AS Poissy en National 2 se poursuivra-t-elle ? Avec 25 points au compteur et une troisième place au classement à l'issue des 13 matchs sur 30 prévus dans le cadre du championnat, la saison de l'AS Poissy s'annonçait prometteuse. Cette situation pourrait cependant rapidement se ternir. Le 28 décembre dernier, le président du club pisciacais, Olivier Szewezuk, a déclaré à *La Gazette* que la Fédération française de football (FFF) condamnait l'équipe à une pénalité de sept points suite à des « *fautes graves* » qui auraient été commises par le secrétaire du club. Elles concerneraient notamment les licences de deux joueurs évoluant en National 2.

« *[La décision de la Fédération française de football] est assez difficile à vivre pour le groupe, pour le coach, pour les joueurs, pour moi aussi et pour l'ensemble du club* », déclare, ému, le dirigeant de l'AS Poissy qui affirme avoir licencié le secrétaire du club. Indépendamment de son licenciement, lors du premier jugement réalisé par la commission de la Ligue de Paris de football, le secrétaire aurait également été « *puni par la Ligue de deux ans d'interdiction d'exercer* ».

« *[Une décision] difficile à vivre* »

Selon Olivier Szewezuk, la Ligue de Paris de Football n'aurait condamné l'AS Poissy qu'à une amende de 300 euros sans retrait de points. « *Ils ont considéré que j'avais eu une très bonne explication [concernant le fait que je n'étais pas au courant des fautes du secrétaire et que j'avais licencié ce dernier lorsque j'en avais appris l'existence]* », assure-t-il. Le président du club pisciacais se dit donc particulièrement surpris de la décision de la FFF de rejuger à nouveau l'affaire suite au recours déposé par un club concurrent ayant été mis au courant de cette affaire. Selon nos informations, il s'agirait du Football club de Rouen 1899 qui est deuxième du classement avec 33 points.

« *Nous pensions que tout allait s'arrêter [après le jugement de la commission de la Ligue de Paris de football]* […], se désole le dirigeant de l'AS Poissy. *Je ne sais pas pourquoi [le club concurrent] a fait appel à la fédération française de football qui nous a ensuite convoqué et j'ai été reçu il y a une quinzaine de jours [pour apprendre] qu'on était pénalisé de sept points. Je suis vraiment affecté par cette décision.* »

Entouré d'un avocat du sport, Olivier Szewezuk, fait néanmoins appel du jugement prononcé par la FFF. « *À partir du moment où j'ai fait appel, [ce jugement est] suspensif* », explique-t-il en insistant sur le fait que les joueurs devraient reprendre la compétition en National 2 le 7 janvier prochain en accueillant l'équipe du C'Chartres (Eure-et-Loir), à 18h, en considérant que « *nous sommes toujours troisièmes du championnat* ». Néanmoins, le 2 janvier, le site internet de la Fédération française de football indiquait que l'AS Poissy n'était plus à la troisième place du championnat avec 25 points mais se classait désormais à la septième place du championnat avec 18 points.

« *On va jouer le maintien [en National 2] avec enthousiasme. J'espère que les joueurs seront à mon écoute et vont se battre pour le club au même titre que leur président* », affirme Olivier Szewezuk qui rappelle que les joueurs ne sont « *pour rien* » dans la décision de la FFF et qui espère, en tout cas, une belle victoire de son équipe face au C'Chartres.

En plus des conséquences sur le moral des joueurs, le jugement de la Fédération française de football pourrait également se répercuter sur l'image du club et sur les partenaires financiers de ce dernier. « *Sur le plan financier vous pénalisez tout un club* », regrette Olivier Szewezuk qui rappelle que l'AS Poissy a déjà perdu des sponsors cette saison. « *C'est très compliqué [financièrement]*, précise-t-il. *Je prends mon bâton de pèlerin [et] j'essaye de trouver de nouveaux partenaires financiers [en insistant sur le fait que l'AS Poissy est un club sain]. De toute façon je ne lâcherai pas.* » ■

BASKET-BALL

Nationale 2 : le club de Poissy aborde la deuxième partie de saison « *avec gourmandise* »

Après 12 matchs disputés sur les 26 prévus en Nationale 2, les Pisciacais sont actuellement à la deuxième place du championnat à égalité de points avec le leader Pays de Fougères Basket. Le président du club de Poissy, Stéphane Lecordier, espère que les belles performances de son équipe se maintiendront jusqu'à la fin de la saison.

« *Un début de saison réussi.* » Le 29 décembre, Stéphane Lecordier, président du club de basket-ball de Poissy, ne cachait pas sa satisfaction concernant les performances de son équipe évoluant en Nationale 2. Après 12 matchs disputés cette saison sur les 26 prévus, les Pisciacais n'ont été vaincus qu'à deux reprises. Ils sont actuellement à la deuxième place du classement avec 22 points. Ce nombre est également celui du Pays de Fougères Basket qui est en tête du championnat. Stéphane Lecordier espère en tout cas que le niveau de jeu de son club se maintiendra jusqu'à la fin de la saison pour pouvoir disputer les Play-Offs.

LA GAZETTE EN YVELINES

Après 12 matchs disputés cette saison sur les 26 prévus, les Piscicais n'ont été vaincus qu'à deux reprises. En plus de pouvoir disputer les Play-Offs en fin de saison, le club de Poissy rêverait également de pouvoir jouer dans la division supérieure, en Nationale 1, dès la saison prochaine.

« *L'ambition affichée du club en début de saison était de jouer les Play-Offs, c'est-à-dire d'essayer d'être dans les deux premières places pour nous permettre de jouer ce tournoi final. On a bien démarré le championnat et on est là où on voulait être [à la reprise de la compétition en janvier], c'est-à-dire à une des deux premières places du classement. D'un point de vue mathématique et sportif, c'est donc réussi. Il y a beaucoup de satisfaction sur ce début de saison et on va anticiper la suite avec beaucoup de gourmandise, d'humilité mais aussi une motivation extrême* », déclare Stéphane Lecordier qui espère même voir son équipe prendre la tête du championnat à l'issue de la saison 2022-2023 en Nationale 2 pour aborder le plus sereinement possible les Play-Offs.

« *On va jouer [chaque match à venir] comme une finale. On va beaucoup travailler mais* […] *cela va être un vrai combat [pour pouvoir jouer les Play-Offs]. L'adversité est là.* », ajoute le président du club de Poissy en espérant que ses joueurs seront épargnés par les blessures.

En plus de pouvoir disputer les Play-Offs, le club de Poissy rêve toujours de pouvoir accéder à la division supérieure. « *On ne s'en cache pas [jouer en Nationale 1] c'est l'objectif qu'on s'est fixé entre nous* […], affirme Stéphane Lecordier. *[Essayons déjà de jouer les Play-Offs cette saison et il sera possible d'imaginer la suite après] mais en tout cas sportivement on essaye de tout mettre en œuvre pour, pourquoi pas, pouvoir intégrer la Nationale 1 dès la saison prochaine.* »

Pour le président du club de Poissy, jouer dans la division supérieure aurait des répercussions importantes sur la visibilité du club. « *On entrerait vraiment dans une autre dimension. [La Nationale 1] c'est un championnat quasiment professionnel et donc le quotidien, l'organisation, le budget, la visibilité et l'impact local n'ont plus rien à voir* [...] *On a cette ambition-là mais maintenant on reste très humble parce qu'on sait très bien que cela peut aller très vite, dans un sens comme dans l'autre.* »

Le prochain match du club de Poissy est prévu le 7 janvier, à 20h. Ce soir-là, les Pisciacais accueilleront le Club Sportif Gravenchonnais qui est actuellement à la quatorzième et dernière place du classement avec 14 points. ■

Un match solidaire prévu le 14 janvier

Le 14 janvier, dans le cadre de la quatorzième journée du championnat, le club de Poissy accueillera à 20h le club de Vanves GPSO Basket. Pour le club, la rencontre sera l'occasion d'organiser, en parallèle, un événement solidaire intitulé *Les Peluches du cœur*.

« *Les peluches du cœur sera au bénéfice d'associations pour enfants malades principalement*, explique le président du club de Poissy, Stéphane Lecordier. *Le 14 janvier, [le public] peut venir [faire don] d'une peluche.* » Le message est passé.

ET SI VOUS REJOIGNIEZ UNE ENTREPRISE OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER ?

Great Place To Work®

Certifiée

Sept 2021 - Sept 2022

FRANCE

89 %
JE SUIS FIER(RE) DE NOS RÉALISATIONS

72 %
C'EST UNE ENTREPRISE OU IL FAIT BON DE TRAVAILLER

78 %
MON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE A UN SENS PARTICULIER POUR MOI

LÉON GROSSE : 1ÈRE ENTREPRISE FRANÇAISE DU BTP CERTIFIÉE

LEON GROSSE

100 % entrepreneurs

CULTURE LOISIRS

■ CELINE CRESPIN

TRIEL-SUR-SEINE

Les Comédiens de la Tour joueront *Les Bonhommes* de Françoise Dorin

Au total, sept représentations de la pièce de Françoise Dorin sont prévues au théâtre Octave Mirbeau en janvier. Elles se dérouleront les 13, 14, 19, 20 et 21 janvier, à 21 h et les 15 et 22 janvier, à 16 h.

Une comédie pour bien débuter l'année 2023. La compagnie des Comédiens de la Tour montera sur les planches du théâtre Octave Mirbeau pour jouer la pièce de théâtre *Les Bonhommes* de Françoise Dorin. Au total, sept représentations sont programmées en janvier. Elles auront lieu le vendredi 13 janvier à 21 h, le samedi 14 janvier à 21 h, le dimanche 15 janvier à 16 h, le jeudi 19 janvier à 21 h, le vendredi 20 janvier à 21 h, le samedi 21 janvier à 21 h, et le dimanche 22 janvier à 16 h.

DR

« ***Simone, Véra et Betty, trois femmes [colocataires] d'âge mûr* [...] *ont décidé de vivre sans homme*, indique le communiqué. *Elles sont heureuses, tranquilles, sereines. Un voisin (Bruno, un présentateur de télévision à succès, Ndlr) abandonné par son épouse débarque à l'improviste. Elles vont le prendre en pitié et la cohabitation à quatre va commencer.* »**

« *Le sultan d'un petit harem* »

« *Simone, Véra et Betty, trois femmes [colocataires] d'âge mûr, associées dans un magasin de couture ont décidé de vivre sans homme [car elles sont fatiguées de leurs maris et petits amis respectifs]. Elles sont heureuses, tranquilles, sereines. Un voisin (Bruno, un présentateur de télévision à succès, Ndlr) abandonné par son épouse [Sophie], débarque à l'improviste [chez Simone, Vera et Betty]. Elles vont le prendre en pitié et la cohabitation à quatre va commencer* », résume le communiqué de l'événement qui précise que, « *petit à petit, Bruno devient le sultan d'un petit harem* ».

Les réservations sont possibles sur le site internet du théâtre

Pour assister à la représentation, les places sont en vente au tarif de neuf euros. Ce prix est fixé à sept euros pour les détenteurs de la carte Art & Culture de Triel-sur-Seine. Pour les mineurs, les étudiants, les personnes sans emploi et les retraités, les entrées pour le spectacle sont en vente à cinq euros.

Les réservations peuvent se faire via le site internet des Comédiens de la Tour à l'adresse comediensdelatour.fr. Il est également possible de réserver les places par téléphone au 01 39 27 94 59 ou par courriel à l'adresse spectacles@comediensdelatour.fr. ■

AUBERGENVILLE

Un spectacle mêlant jazz et danse

Le 7 janvier à 20 h 30, le conservatoire à rayonnement départemental de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) accueillera la compagnie PGK pour présenter au public son spectacle *The Spirit of Swing* au théâtre de La Nacelle.

Une combinaison parfaite de plusieurs danses et de musiques jazz. Ces ingrédients sont ceux du spectacle *The Spirit of Swing* de la Compagnie PGK. L'événement, organisé par le conservatoire à rayonnement départemental de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) aura lieu le 7 janvier prochain, à 20 h 30 au théâtre de La Nacelle.

« *[The Spirit of Swing est une création qui permet de] traverser le swing dans sa diversité esthétique, musicale et dansante afin de s'imprégner du sens fondateur de cette expression rythmique universelle*, indique le communiqué. *La compagnie PGK propose ici un traitement actuel de l'histoire du swing et vient interroger son ADN.* » Le tarif des places varie de 5,50 à 17,50 euros et est indépendant de l'abonnement au théâtre. Les réservations se font sur le site internet de la communauté urbaine à l'adresse gpseo.fr. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Selon le communiqué, *The Spirit of Swing* qui sera joué au théâtre de La Nacelle le 7 janvier à 20 h 30 permet de « *traverser le swing dans sa diversité esthétique, musicale et dansante afin de s'imprégner du sens fondateur de cette expression rythmique universelle* ».

MAGNANVILLE

Deux concerts prévus prochainement au Colombier

Le 21 janvier, à 20 h 30, l'association Jazz au Colombier accueillera le pianiste Olivier Hilbrunner et son nouveau quartet. Le 4 février, à 20 h 30, le groupe de jazz ChoCho Cannelle viendra également au Colombier.

Les réservations pour les dates des deux prochains concerts de l'association Jazz au Colombier sont d'ores et déjà possibles. Dans un communiqué de presse daté du 14 décembre dernier, l'association a annoncé que le premier d'entre eux était prévu le 21 janvier prochain à 21 h 30. Ce soir-là, le pianiste Olivier Hilbrunner et son nouveau quartet permettant de combiner durant le concert les sons d'un piano, d'une contrebasse, d'une batterie et d'un saxophone seront présents sur scène.

Le second événement à retenir en ce début d'année pour l'association Jazz au Colombier concerne la venue du groupe ChoCho Cannelle. Dans le cadre de sa tournée, le groupe lauréat du tremplin jazz de La Défense 2022 s'arrêtera au Colombier, à Magnanville, le 4 février prochain, à 20 h 30.

Le concert de ChoCho Cannelle est au prix de 12 euros hors abonnement à l'association. Celui d'Olivier Hibrunner est, quant à lui, gratuit pour les adhérents à l'association Jazz au Colombier. Pour en devenir membre, l'adhésion annuelle est fixée à 30 euros. Pour plus de renseignements et pour réserver, il est possible de téléphoner au 06 44 91 52 95 ou d'écrire un courriel à l'adresse jjchatelain52@orange.fr. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

L'association Jazz au Colombier organise régulièrement des concerts au Colombier. Pour devenir membre de l'association, l'adhésion annuelle est fixée à 30 euros.

POISSY

Quelques places encore disponibles pour le spectacle de Bernard Mabille

L'humoriste Bernard Mabille sera présent le 6 janvier, à 20 h 30, au théâtre de Poissy pour y jouer son spectacle *Miraculé ! De Mitterand à Macron, il a survécu à tout !*

Des fous-rires en perspective. Dans le cadre de la saison culturelle 2022-2023, le théâtre de Poissy accueillera, le 6 janvier prochain, à 20 h 30, l'humoriste Bernard Mabille. Ce dernier participe à l'émission des *Grosses têtes* sur *RTL* et écrit également des textes pour d'autres humoristes tels que Anne Roumanoff par exemple. Le 6 janvier, il sera en tout cas seul sur les planches du théâtre de Poissy pour jouer son spectacle *Miraculé ! De Mitterand à Macron, il a survécu à tout !* Comme le titre de son spectacle le suggère, Bernard Mabille abordera donc des faits marquants de l'actualité avec humour. « *Les politiciens sont très bien critiqués. [C'est] très drôle* », indique un spectateur ayant noté son avis concernant le spectacle sur le site internet billetreduc.com. Pour assister à l'événement, quelques places sont encore disponibles à la vente. Elles se réservent en ligne via le site internet du théâtre de Poissy à l'adresse ville-poissy.notre-billetterie.fr. Les tarifs varient entre 30 et 35 euros et le placement est libre. ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour assister au spectacle, les tarifs varient de 30 à 35 euros. Le placement à l'intérieur du théâtre de Poissy est libre.

CE QUE FEMME VEUT

Orphelins, survivre après la mort précoce de ses parents, Les Mamans du Ciel remuent ciel et terre pour des sourires d'enfants

Il y a quelques jours, Hakima recevait Rosa Benmechiche, co-fondatrice de l'association. La jeune structure basée à Bréval et créée en 2020, a pour but d'aider les enfants qui ont perdu leur maman et/ou leur papa.

LFM RADIO

Ces marraines de cœur adoucissent le quotidien d'enfants après le traumatisme et le deuil de leur parent.

D'après les estimations, il y aurait plus de 600 000 orphelins en France. Selon l'Institut national d'études démographiques (Ined), les jeunes touchés par un décès parental précoce font des études plus courtes que les autres enfants, et ont une moins bonne santé à l'âge adulte, particulièrement au niveau psychologique.

Rosa explique que l'association est née du constat d'un manque de prise en compte de la situation des enfants co-victimes de violences conjugales, comme le rappelle l'histoire tragique de la maman de Vanessa, victime de féminicide (l'une des membres de l'association), la jeune femme alors âgée de 18 ans, n'avait eu d'autres choix que d'adopter ses propres frères et sœurs pour éviter le délitement de la famille. Les Mamans du Ciel tentent de répondre aux multiples failles existantes, en proposant un coup de pouce financier, administratif mais aussi moral.

> ***« Ces enfants sont parfois témoins du meurtre de leur maman »***

L'association yvelinoise ambitionne d'avoir un rayonnement national, et continue de suivre ces enfants, confrontés du jour au lendemain à la gestion du quotidien. Les Mamans du Ciel sont aujourd'hui composées d'une cinquantaine de bénévoles, mais elles comptent bien agrandir la famille. ■

Ce Que Femme Veut, émission présentée par Hakima Aya, tous les mardis, à 11 h, sur le 95.5 FM et www.lfm-radio.com.

ON EN PARLE

Être haut potentiel intellectuel

HPI, HPE, Hypersensible, surdoué, zèbre, beaucoup de termes existent pour définir ceux que l'on appelle « *haut potentiel* », qu'il soit intellectuel ou émotionnel. Pour beaucoup, cela rime avec une intelligence hors norme, premiers de la classe. Cela n'est pourtant pas forcément synonyme de bonheur et de réussite.

Pour en savoir plus sur ce phénomène qui touche un peu plus de 2 % de la population, Manon recevait Aaron Raymond Attal, 23 ans, qui a été détecté comme haut potentiel.

Un test de trois heures est nécessaire pour savoir si on est touché par ce phénomène souvent confondu avec de l'autisme, qui peut y être lié, mais qui ne l'est pas forcément. Pensée incontrôlable, un cerveau en ébullition, réceptivité à ses émotions et à celle des autres, autant d'éléments que partagent les « *hauts potentiels* ».

Une caractéristique qui, avant la détection, fait ressentir un décalage avec ceux qui les entourent, à ceux qui sont confrontés à ce que certains considèrent comme un trouble, et qui est de plus en plus souvent détecté de nos jours, grâce a une banalisation de la consultation de psychologues par les parents et enseignants. ■

On En Parle, émission présentée par Marion Marques, tous les jeudis, de 11 h à 11 h 30, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

LFM RADIO

Aaron Raymond Attal était au micro de *LFM* pour parler de « *haut potentiel* ».

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

		9				5		8
		2			9			1
	4		3	8				
	9		7			1	8	5
		6			3	9		
8		4	9	5	2		7	
	3							2
	2		6	9	8		5	7
	5	7	2	3				6

SUDOKU : niveau difficile

	8	6			1	3		
					8		1	
		4		7	6		2	
	7		8				9	
				1	5			8
	1				2		5	4
	6			4	7			
	3					1		7
			1			5		2

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°325 du 21 décembre 2022 :

6	7	8	4	5	2	9	3	1
3	9	1	8	7	6	5	2	4
4	2	5	3	9	1	6	8	7
9	4	3	6	1	5	8	7	2
1	5	2	7	4	8	3	9	6
8	6	7	9	2	3	4	1	5
5	1	4	2	8	9	7	6	3
7	3	9	1	6	4	2	5	8
2	8	6	5	3	7	1	4	9

7	5	1	2	3	6	8	9	4
8	2	9	7	4	1	5	6	3
3	6	4	8	5	9	7	2	1
4	7	6	5	9	3	1	8	2
5	1	2	6	8	4	3	7	9
9	8	3	1	7	2	4	5	6
2	3	5	4	6	7	9	1	8
1	4	8	9	2	5	6	3	7
6	9	7	3	1	8	2	4	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

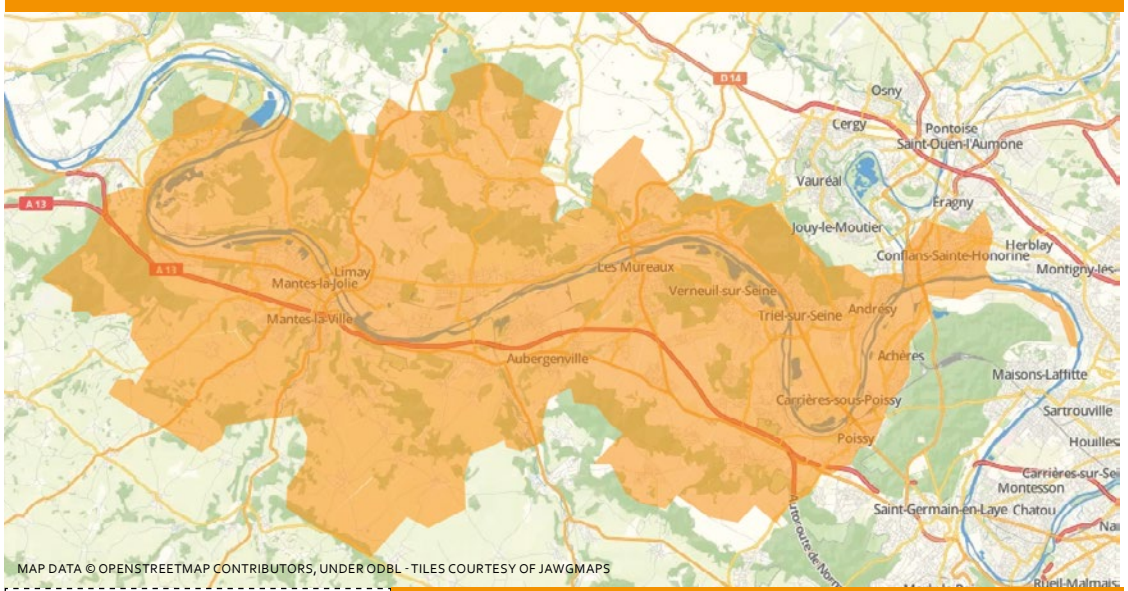

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en chef :** David Canova - *david.canova@lagazette-sqy.fr* **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* **Actualités, faits divers :** Maxime Moerland **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 1-2023 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

NOUVEAU !

J'IRAI OÙ TU IRAAAAS !

À PARTIR DU 1ER JANVIER 2023

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS VONT DANS LE BAC JAUNE.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI **SUR GPSEO.FR**

© Conception 2022 : Caribara Communication - SIRET : 200 059 889 00010

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

GRAND PARIS SEINE &OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

01 30 33 90 00
INFOS DÉCHETS GPS&O
Lundi > Vendredi
9h > 12h et 14h > 17h